

LES SECRETS POUR DEVENIR UN(E) MEILLEUR(E) GESTIONNAIRE LOCATIF EN 10 POINTS

NOUVEAUTÉ
2025

GL373

1 jour
(7h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **220 € HT**

SPÉCIALISATION

OBJECTIFS :

- Améliorer l'efficacité et la productivité des gestionnaires locatifs
- Renforcer les compétences en gestion et en communication
- Assurer la conformité légale et la qualité des services

NIVEAU & PUBLIC :

Gestionnaires locatifs débutants et confirmés
Dirigeants d'entreprise
Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel spécialisé en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I – LA GESTION DE SON TEMPS

- Mettre en place un échéancier de travail
- Créer son emploi du temps
- Optimiser ses déplacements et planifier les visites
- Savoir déléguer

II – LA CONNAISSANCE DU MARCHÉ

- Connaître les tendances et évolutions des demandes
- Estimer au plus juste les loyers
- Réaliser une analyse commerciale complète
- Rédiger l'annonce
- Choisir les plateformes de diffusion

III – LA RELATION AVEC LES PROPRIÉTAIRES

- Cerner le profil du client
- Communiquer efficacement
- Fidéliser ses propriétaires

IV – LA SÉLECTION RIGOUREUSE DES LOCATAIRES

- Connaître les critères de sélection
- Vérifier rigoureusement les dossiers
- Gérer les conflits et réclamations

V – L'OPTIMISATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

- Digitaliser les process
- Organiser les documents et archives (RGPD)
- Choisir les bons logiciels
- Intégrer l'intelligence artificielle

VI – LE SUIVI DES TRAVAUX

- Maintenance et entretien
- Réactivité en cas d'intervention urgente
- Assister en cas de rénovation

VII – LA GESTION DES SINISTRES

- Connaître les différentes conventions : IRSI et CIDE COP
- Signature du constat amiable
- Expertise et travaux

VIII – LA RÉALISATION DES ETATS DES LIEUX

- Points à ne pas manquer pendant l'état des lieux
- Intérêt du pré-état des lieux
- Ce que je peux facturer ou imputer au locataire
- Appliquer une grille de vétusté

IX – LE RESPECT DES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

- Connaître les lois applicables en matière de gestion locative
- Effectuer une veille juridique
- Suivre des formations

X – LE SÉRIEUX DE LA GESTION FINANCIÈRE

- Le rappel des loyers impayés
- L'envoi du compte rendu de gérance
- L'aide à la déclaration des revenus fonciers

XI – 1 SECRET BONUS